

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'INTENTION D'ABSENCE POUR GARDE D'ENFANT



Nom de l'agent : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Matricule : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Numéro de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Mail Perso. : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_ Attachement : \_\_\_\_\_

**Déclare avoir l'intention de m'absenter pour pouvoir assurer la garde de mes enfants  
du \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_h jusqu'au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_h (voir conditions ci-dessous)**

*Si vous souhaitez fractionner votre arrêt (par exemple en cas de garde alternée) merci de préciser ci-dessous les périodes où vous souhaitez être arrêté*

***Vous êtes invité à informer votre manager de votre intention d'absence 48h à l'avance.***

Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de ce dispositif sont les suivantes :

- 1- Ne sont concernés que les parents d'enfants de moins de 16 ans (\*) au jour du début de l'arrêt.
- 2- Cette demande n'est recevable que s'il n'existe pas d'autres possibilités de garde.
- 3- Les deux parents (le cas échéant) doivent avoir une activité professionnelle et aucun des deux ne doit pouvoir être placé en situation de télétravail par son entreprise.
- 4- Un seul parent (ou détenteur de l'autorité parentale) peut se voir délivrer un arrêt de travail. Le salarié doit remplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous certifiant qu'il est le seul parent à demander un arrêt de travail dans ce contexte.

J'atteste sur l'honneur être le seul parent à bénéficier de la mesure dérogatoire de maintien à domicile dans le cadre du coronavirus pour l'enfant (\*\*):

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ ans

Etablissement scolaire ou structure d'accueil :

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, et reconnais être informé(e) que des contrôles croisés des données me concernant pourront être effectués pour justifier du bénéfice de cette mesure dérogatoire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

***A retourner par mail au service de Paye à l'adresse : [GIS-Maintien-a-domicile@ratp.fr](mailto:GIS-Maintien-a-domicile@ratp.fr)***

*En cas de congés planifiés sur la période demandée, ces congés priment sur la demande d'arrêt pour garde d'enfant.*

(\*) Sans limite d'âge pour les enfants handicapés scolarisés en établissement spécialisé.

(\*\*) Si plusieurs enfants, indiquer les nom, prénom et âge du plus jeune enfant dont l'établissement scolaire ou la structure d'accueil a été fermé